



Association Féminine d'Éducation et d'Action
Sociale

**Mémoire présenté au conseil de la
radiodiffusion et des télécommunications
canadiennes (CRTC)**

.....
.....
.....
.....

Concernant la demande de transfert de TQS à TVA
(demandes 199609377 - 199609401 - 199609393 - 199609385 - 199609418)

Siège social
5999 rue de Marseille
Montréal (Québec)
H1N 1K6
Téléphone: (514) 251-1636
Télécopieur: (514) 251-9023

Novembre 1996

Sommaire

Présentation	3
Notre situation face aux médias	3
Nos positions dans ce dossier	4
Violence	4
Le sexisme	5
L'importance de la télévision locale et régionale	5
Recommandations	7
Positions votées lors des congrès annuels de l'AFEAS et soumises au CRTC lors de différentes interventions	8

.....

Présentation

Fondée en 1966, l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) regroupe 20 000 femmes dans plus de 450 municipalités québécoises. Nous offrons à nos membres des dossiers d'étude traitant des différents aspects de la vie des femmes. Nous proposons également de la formation portant sur divers aspects : méthodes de travail et d'intervention, techniques d'animation, règles de procédure... C'est lors des congrès annuels que sont débattues les propositions issues des différents groupes locaux qui, une fois adoptées, deviennent les positions officielles de l'AFEAS.

L'AFEAS intervient régulièrement auprès des différents organismes et participe aux consultations publiques qui mettent en cause les intérêts et les préoccupations des femmes.

Notre situation face aux médias

Tout au cours de ses 30 ans d'existence, l'AFEAS s'est préoccupée des différents moyens de communications, que ce soit par des dossiers spécifiques sur les médias ou à l'intérieur de ceux traitant de la violence, du sexisme, de la place des femmes dans la société... Les femmes que nous représentons se sont penchées sur les problématiques engendrées par les médias et ont pris position.

Notre intervention est dans la continuité de ce que nous avons fait depuis plus de dix ans. Dès 1986, nous intervenons lors de renouvellement de licences au Québec sur l'image de la femme projetée par la télévision, la violence en général et celle s'adressant aux enfants en particulier, la place des femmes dans les grilles horaire, l'importance de l'information locale et le manque d'émissions pour adolescentes et adolescents. En 1987 et 1988, au moment de l'arrivée de TQS, nous avons poursuivi notre action, ainsi qu'en 1990 et 1992 lors de transactions et de renouvellements de licences. L'année dernière, nous avons participé aux audiences concernant la violence.

Nous intervenons dans le présent dossier parce que nous croyons que les décisions qui seront prises auront un impact sur le paysage télévisuel pour de nombreuses années et parce que nos membres nous demandent de prendre une part active à l'élaboration de ce paysage et à son contenu.

Nos positions dans ce dossier

Violence

Il ne faut pas se fier à la puce anti-violence: elle n'est pas encore là et, comme nous le mentionnions lors des audiences sur la violence, il faut penser à ceux et celles qui n'auront pas les moyens de se la procurer. Les différents réseaux doivent donc respecter les règles qui sont établies et auxquelles ils ont souscrit.

La demanderesse prévoit allouer un montant pour la promotion de la lutte à la violence ainsi qu'à la recherche. Nous nous en réjouissons, mais nous nous réjouissons encore plus si elle respectait intégralement le code concernant la violence. L'argent c'est important, mais ce qu'il y a de plus important encore, et qui ne coûte rien, c'est le respect du code. TVA et TQS devraient donc voir à ne plus passer de films 13+ avec violence avant 21 heures.

C'est au moment où chacune et chacun, à tous les niveaux de la hiérarchie, est conscient des règles à respecter et des limites à ne pas dépasser que l'action devient efficace et durable. TVA et TQS devraient former leur personnel afin d'éviter de programmer des émissions ou des films violents avant 21 heures.

Nos membres parlent régulièrement du niveau élevé de violence des émissions. Elles déplorent la présence de la violence physique, mais aussi psychologique exercée tant par des hommes que par des femmes. Leurs expériences journalières démontrent que la violence a un impact tant chez les enfants que les adolescentes et adolescents et les adultes. Elles constatent aussi un lien entre la violence et le sexisme.

Selon ses dires, l'orientation de TVA tendra vers la famille. Ce réseau devrait donc éviter de passer des films 13+ aux heures où les enfants peuvent être à l'écoute (ex: vers 13h00 la journée de l'Action de grâces où tous les enfants sont en congé).

Si TQS s'adresse vraiment à une clientèle plus jeune, il devra aussi porter une attention particulière à la violence et aux images et comportements sexistes qu'il diffuse. Surtout que l'on parle d'émissions axées sur l'audace, la vie intense (valeurs malheureusement souvent associées à la violence), etc. et que TQS mentionne les émissions pour enfants à l'intérieur de ce type de programmation. TQS devra donc, lui aussi, éviter de diffuser des émissions ou films violents avant 21 heures.

Le sexisme

Depuis notre première intervention, il y a 10 ans, nous constatons une amélioration en ce qui concerne l'image des femmes projetée par les émissions en général, ce qui ne veut pas dire que le sexisme a disparu.

Présentement, le sexisme est tout simplement plus subtil. Nous voyons encore trop souvent un déséquilibre entre le nombre de journalistes féminins et masculins, entre la place accordée dans la grille horaire aux émissions animées par des femmes et par des hommes. Nous voyons aussi très peu de noms de femmes dans les génériques et encore moins dans les postes décisionnels des organigrammes. Tant que les réseaux n'atteindront pas l'équilibre dans ces secteurs, le sexisme non visible sera présent.

Quelle sera la position du nouveau propriétaire concernant l'équité et quels seront ses efforts pour offrir plus de place aux femmes dans les métiers non traditionnels et les postes décisionnels?

Nous demandons au CRTC d'exiger des engagements clairs et concrets de la part de TVA et TQS concernant la place accordée aux femmes à tous les niveaux. Nous ne voulons surtout pas de «postes décoratifs» pour nous faire taire.

L'importance de la télévision locale et régionale

Les régions AFEAS interviennent depuis 1986 pour qu'une place soit faite à la télévision locale ou régionale. En 1992, l'AFEAS provinciale intervenait pour rappeler l'importance, pour les régions, d'avoir la possibilité de s'exprimer. Nous demandons donc le maintien d'une télévision locale diversifiée afin d'avoir une possibilité de faire entendre notre voix et de faire connaître les dossiers que nous pilotons. Déjà nous sommes noyées dans la masse d'information, alors que sera l'avenir?

Les promesses faites ne nous assurent pas de la survie des deux réseaux. Dans un domaine où la rentabilité semble primordiale, il nous paraît utopique de croire qu'un propriétaire gardera une entreprise déficitaire de plusieurs millions. Nous craignons même beaucoup pour la survie de l'information locale et régionale, surtout lorsque nous constatons que le Québec semble se résumer à deux villes, Montréal et Québec. Où sont Chicoutimi, Sept-Îles, Rimouski, Gaspé, Sherbrooke, Hull, Trois-Rivières et les autres? Ces lieux semblent inexistantes pour les décideurs et les programmeurs de la télévision. Nous pouvons vous dire qu'ils existent, qu'ils fourmillent d'idées et d'activités que nous ne voyons pratiquement jamais. Faudra-t-il un déluge dans chaque région pour que Montréal s'en préoccupe?

La proposition présentée concernant les salles de nouvelles où tout est en commun, sauf le chef de pupitre, et où l'on nous promet des nouvelles vraiment différentes, nous fait penser à deux couples qui jurent être fidèles et qui couchent à quatre dans le même lit. Qu'en sera-t-il après six mois? Qu'en sera-t-il au moment où se présenteront des difficultés?

Nous demandons au CRTC une très grande vigilance car les précédents qu'il risque de créer au niveau de l'information et de la place qu'elle occupe dans les régions vont se répercuter sur l'ensemble du Québec à moyen et long terme.

Les stations veulent utiliser nos ressources financières, nous payons pour la publicité chaque fois que nous achetons un produit, elles doivent donc nous remettre quelque chose de concret en échange. Plus spécifiquement, nous demandons que toutes les stations en région, quel que soit le réseau (TQS, TVA, SRC) produisent un bulletin de nouvelles décent (plus de 10 minutes) et différent quotidiennement, une émission hebdomadaire d'affaires publiques et une émission par semaine permettant aux différents talents régionaux de se faire valoir.

Recommandations

Violence

1. Que TVA et TQS forme leurs employés et employées afin qu'ils évitent de programmer des émissions ou des films violents avant 21 heures.
2. Que TVA et TQS respectent intégralement le code sur la violence, donc voit à ne plus passer de films avec violence avant 21 heures.
3. Que TVA, qui se veut un réseau familial, évite de passer des films 13+ aux heures où les enfants peuvent être à l'écoute.
4. Que TQS porte une attention particulière aux images et comportements pour éliminer la violence et le sexisme dans les émissions diffusées sur ses ondes.

Sexisme

5. Que TVA, TQS et leurs stations s'engagent à faire une place équitable aux femmes tant au niveau technique qu'à l'écran ou aux postes réellement décisionnels.
6. Que le CRTC exige des engagements clairs et concrets de la part de TVA et TQS concernant la place accordée aux femmes à tous les niveaux.

Télévision régionale et locale

7. Que le CRTC fasse preuve d'une grande vigilance car les précédents qu'il risque de créer au niveau de l'information et de la place qu'elle occupe dans les régions vont se répercuter sur l'ensemble du Québec à moyen et long terme.
8. Que toutes les stations, quel que soit le réseau, produisent un bulletin de nouvelles décent (plus de 10 minutes) par jour, une émission hebdomadaire d'affaires publiques et une émission par semaine permettant aux différents talents régionaux de se faire valoir.
9. Nous demandons le maintien d'une télévision locale diversifiée afin d'avoir une possibilité de faire entendre notre voix et de faire connaître les dossiers que nous pilotons.

Positions votées lors des congrès annuels de l'AFEAS et soumises au CRTC lors de différentes interventions

Violence

1. Que le CRTC intervienne pour que cesse l'étalage des détails inutiles de violence et la répétition de la diffusion de ces détails.
2. Que les émissions à caractère violent soient bannies de l'écran aux heures où les enfants peuvent être à l'écoute, c'est-à-dire que ces émissions ne passent qu'après 22 heures.
3. Que soient abolis les films d'horreur et de violence à la télévision à l'heure où les enfants sont encore debout.
4. Que les films cotés 14 ans et plus et les bandes annonces de ces films ne passent sur nos écrans qu'après 22 heures.
5. Que le CRTC intervienne pour éveiller le sens critique des consommateurs, soit par le biais d'une campagne d'information ou par d'autres activités.
6. Que le CRTC mette en vigueur un code sur la violence télévisuelle et l'établissement d'un mécanisme de contrôle du respect du code autre que les audiences de renouvellement de licence.

Sexisme

7. Que les médias se dotent d'une véritable politique d'embauche afin que plus de femmes occupent des postes décisionnels et techniques et que plus de femmes soient animatrices d'émissions d'intérêt public tant à la radio qu'à la télévision.
8. Que le contenu des émissions, la publicité et les films présentent les femmes dans des situations non dégradantes et non stéréotypées.
9. Que des changements appropriés soient faits par les postes de télévision afin que les émissions enfantines transmettent des valeurs non sexistes.

Télévision locale et régionale

10. Que le CRTC exige des télédiffuseurs qu'ils produisent des émissions spécifiques à chaque région.

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec 1996
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada 1996